



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Travaux de voirie programme 2012, attribution du marché de travaux

DEL-2012-078

Numéro de la délibération : 2012/078

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/06/2012

Date de convocation du conseil : 20/06/2012

Date d'affichage de la convocation : 20/06/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Jean-Pierre LE ROCH par M. Henri LE DORZE, M. Joël LE BOTLAN par Mme Annie PESSEL, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Travaux de voirie programme 2012, attribution du marché de travaux

Rapport de Henri LE DORZE

La commission travaux du 15 mars 2012 a défini le programme des travaux de voirie 2012, et l'a présenté au conseil municipal du 28 mars 2012.

Sur cette base, un appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP avec date limite de réception des offres fixée au 14 mai 2012 à 17h00.

12 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 4 offres sont parvenues dans les délais impartis.

Les dossiers étant tous complets ont été déclarés administrativement recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 mai 2012 à 9h00 pour l'attribution du marché à bons de commande. Elle a pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre de l'opération.

Le règlement de la consultation annonçait que le jugement des offres se fonderait sur le critère unique du prix le plus bas à partir du total du détail quantitatif estimatif.

En conséquence, la commission, après délibération et à l'unanimité des membres à voix délibérative, décide le classement suivant, le n° 1 étant la meilleure offre :

N°1 – EIFFAGE TP OUEST à Pontivy pour un montant de **419 620,00 € HT soit 501 865,52 € TTC.**

N°2 – BRULE et WEICKERT à Plouray pour un montant de **425 145,00 € HT soit 508 473,42 € TTC.**

N°3 – SRTP BRETAGNE SUD à Hennebont pour un montant de **478 200,00 € HT soit 571 927,20 € TTC.**

N°4 – SPTP à Ploufragan pour un montant de **517 630,00 € HT soit 619 085,48 € TTC.**

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre la mieux classée par la commission d'appel d'offres, celle de l'entreprise EIFFAGE TP OUEST à Pontivy pour un montant de **419 620,00 € HT** soit **501 865,52 € TTC**.
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 juin 2012

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**Le Premier Adjoint
Henri LE DORZE**